



Attestation employeur	☐
Courrier Motivé	☐
Certificat de scolarité	☐
Bulletin de salaire parents	☐
Courrier Nourrice	☐
Bulletins de salaires Nourrice	☐

Service Affaires Scolaires

☎02.38.99.05.05

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027



Dérogation hors Commune

Pour la Ville de:.....



Dérogation interne

Ecole:.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : Prénoms :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Adresse :

☐ DEMANDE

pour l'école de Nom : Commune:.....

☐ PS ☐ MS ☐ GS ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

☐ RENOUELEMENT (Passage de la maternelle à l'élémentaire)

à l'école de Nom : Commune:.....

☐ POURSUITE DE SCOLARITE suite à un déménagement

Vous venez d'emménager à et vous souhaitez que votre enfant reste scolarisé dans son

établissement d'origine Nom : Commune :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

NOM du responsable légal 1 :

En qualité de ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal ☐ Autre :

Adresse du responsable légal 1:

Téléphone :/...../...../...../.....

Employeur : Adresse :

NOM du responsable légal 2 :

En qualité de ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal ☐ Autre :

Adresse du responsable légal 2:

Téléphone :/...../...../...../.....

Employeur : Adresse :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

NOM / Prénom frère ou sœur :

➔ Ecole fréquentée : Commune:..... Classe :

NOM / Prénom frère ou sœur :

➔ Ecole fréquentée : Commune:..... Classe:.....

NOM / Prénom frère ou sœur :

➔ Ecole fréquentée : Commune : Classe:.....

MOTIFS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION (1)

☐ **Cas dérogatoires prévus dans l'Article L212-8 du Code de l'Éducation**

- ➔ La commune de résidence n'assure pas de services périscolaires (garderie, restauration)
- ➔ Fratrie présente dans l'établissement scolaire demandé
- ➔ Raisons médicales

☐ **Affectation Classe ULIS n'existant pas sur la commune de résidence**

☐ **Déménagement dans une autre commune**

☐ **AUTRES MOTIFS (2) (3)**

.....

.....

.....

.....

(1) *Cocher la ou les cases correspondantes*

(2) *Doivent être justifiés par des pièces administratives (énoncées page ci-contre).*

La fourniture de documents non fondés ou basés sur des fausses déclarations fera l'objet d'une transmission du dossier aux autorités compétentes.

(3) *Ces motifs n'étant pas de droit (non-inscrits dans la Loi) seront étudiés en commission au vu du contexte local de l'année de référence.*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de CEPOY, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des inscriptions scolaires. La base légale de ce traitement est l'obligation légale. Vos données sont conservées pendant toute la durée légale, sauf indication contraire de votre part, sont destinées au service du secrétariat et sont hébergées en France. Conformément à la loi 78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime en contactant le service du secrétariat par mail : mairie@ville-cepoy.fr

Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>

CADRE RÉSERVÉ A LA COMMUNE de _____, commune de résidence

La demande de dérogation pour l'enfant Nom : Prénoms : pour
l'école de Nom : Commune :

en maternelle ☐ en élémentaire ☐ niveau scolaire : est :

☐ **REFUSÉE au motif :**

- ☐ La commune de _____ a une capacité d'accueil suffisante pour recevoir l'enfant
- ☐ La commune de _____ assure les services municipaux en adéquation avec les obligations professionnelles des demandeurs
- ☐ Les motifs évoqués ne sont pas recevables

☐ **ACCEPTÉE et la commune de _____ s'engage à régler les frais de scolarité**

fixés par Délibération N° en date du pour les communes de l'Agglomération Montargoise et
hors agglomération d'un montant de ☐ € pour un élève de maternel, ☐ € pour un élève d'élémentaire

Fait à _____, le

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

→ **En cas de déménagement en cours d'année, les frais seront réglés au prorata de la présence de l'enfant.**

→ **Rappel des communes de l'Agglomération Montargoise :** Amilly – Cepoy – Chalette- Chevillon sur Huillard- Conflans sur Loing-
Corquilleroy – Lombreuil- Montargis- Mormant- Pannes – Paucourt- Saint Maurice sur Fessard- Solterre- Villemandeur-Vimory

CADRE RÉSERVÉ A LA COMMUNE D'ACCUEIL

Je soussigné : qualité : commune de

☐ **ACCORTE** ☐ **REFUSE** l'inscription de l'enfant à l'école de

..... ☐ (1) maternelle ☐ (1) élémentaire niveau scolaire :

(1) *Cocher la case correspondante*

Fait à le

Signature de l'Autorité territoriale compétente

Cachet de la collectivité

→ le dossier original de la demande sera conservé par la commune de résidence. Une copie sera transmise à la commune d'accueil et à la famille.

→ En cas de contestation, un recours peut être formulé auprès de l'Inspection Académique, de la Sous Préfecture ou auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois, suivant la notification du présent dossier.

DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

CE QUE DIT LA LOI :

Au regard de l'Article L212-8 du Code de l'Éducation, la commune de résidence est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidants sur son territoire lorsque leur inscription dans une autre commune est justifiée par des motifs tirés de contraintes liées :

1° - Aux obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées ;

→ *Exemple : la commune de résidence n'a pas de service de garderie ou de restauration.*

2° - A l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune ;

→ *(Précision : même établissement scolaire.)*

3° - A des raisons médicales.

→ *Précision : Lorsque l'état de santé de l'enfant nécessite, après attestation établie par un médecin de santé scolaire ou inscrit sur la liste des médecins agréés au titre du Décret N°86-442 du 14 Mars 1986, une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés assurés dans la commune demandée.*

En l'absence d'accord, la décision est prise par le représentant de l'Etat dans le département.

DÉMARCHES POUR OBTENIR UNE DÉROGATION :

Vous devez REMPLIR UN IMPRIMÉ remis par votre commune de résidence et le déposer pour étude.

→ *Un imprimé par enfant ; Il y a obligation de refaire une demande pour passer de la maternelle à l'élémentaire.*

Les motifs évoqués qui ne rentreront pas dans le cadre législatif seront étudiés en fonction du contexte local au moment de la demande.

Il n'existe pas de dérogation de droit

❖ **Sous prétexte de l'exercice d'une profession (quelle qu'elle soit) sur le secteur demandé.**

❖ **Pour le passage de la maternelle au CP sans présence d'un frère ou d'une sœur dans la même école (maternelle et/ou élémentaire)**

Une scolarisation dans une autre commune que celle de résidence peut entraîner un tarif conditionnel pour les accueils périscolaires, extrascolaires, restauration... Se renseigner auprès de la commune demandée.

Je soussigné.....reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus au moment de ma demande de dérogation et en accepte les termes.

A Cepoy le.....

Signature des représentants légaux